

La tempête du 29 octobre a mis au jour la fragilité des installations portuaires de la ville. Le quai St-Joseph ainsi que les digues des ports Tino-Rossi et Charles-Ornano ont été affaiblies. Une réunion d'urgence se tient aujourd'hui

Le passage d'Adrian a sérieusement abîmé le littoral ajaccien. Déjà fragilisées, les infrastructures portuaires seraient désormais en sursis. Une nouvelle tempête pourrait s'avérer fatale pour l'un des équipements.

L'ouvrage le plus endommagé semble être l'appontement Saint-Joseph, propriété de la Collectivité de Corse et géré par la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Corse-du-Sud.

Un rapport, commandé par la chambre consulaire au lendemain des intempéries, et réalisé par Sixense Concrete (filiale du groupe Vinci spécialisée dans l'expertise des bétons et ouvrages d'art), estime qu'une partie de l'appontement "n'est pas sécurisée". Elle se situe à un endroit stratégique, puisque c'est là que se font principalement les ravitaillements en fioul, pétrole, gaz et ciment.

"Raccourcissement des réseaux"

Vendredi, au cours d'une réunion d'urgence, les techniciens de la CCI ont signifié à toutes les parties prenantes qu'il serait judicieux de "consigner la travée numéro 3 du ponton". En fin de semaine, la décision n'était pas encore actée par la CdC mais des solutions transitoires existaient déjà.

Les services de l'État, la CdC, la CCI, EDF et le dépôt pétrolier de la



Un rapport, commandé par la chambre consulaire au lendemain des intempéries, et réalisé par Sixense Concrete (filiale du groupe Vinci spécialisée dans l'expertise des bétons et ouvrages d'art), estime qu'une partie de l'appontement, construit dans les années 1930, "n'est pas sécurisée". / PHOTO P.-A. FOURNIER

Corse (DPLC) devraient se réunir aujourd'hui pour parer à la situation.

"L'idée serait de décaler de quelques mètres l'emplacement destiné au ravitaillement. Cela nécessite le raccourcissement des réseaux. Mais le travail pourrait être fait dans la semaine et cela n'aurait aucun impact, si ce n'est celui d'assurer la sécurité des ravitaillements", précise-t-on du côté de la CCI.

Vendredi en début de soirée, le DPLC aurait confirmé à la CCI pouvoir commencer le démontage de ses tuyauteries dès aujourd'hui.

"Nous disposons d'une enveloppe d'un million d'euros. Non pas pour

conforter l'appontement mais pour intervenir en cas de rupture", précise Paul Leonetti, représentant de la chambre de commerce et d'industrie mais également élu de la CdC et de l'opposition municipale. Après la tempête, l'urgence s'est portée sur les dégâts visibles. Selon Marie-Louise Giudicelli, directrice des ports à la CCI, l'impact est plus général : "Il y a le désordre visible mais il y a aussi le désordre caché. C'est un vieux monsieur l'appontement, il date des années 1930".

Il serait même indélicat d'en vouloir à un "vieux monsieur" de 90 ans d'avoir plié sous le poids des tempêtes. "L'âge de vie de l'ouvrage est au-delà de ce qui est acceptable. Désormais, les morceaux de béton qui ont tenu il y a deux semaines face aux vagues chutent petit à petit à la mer. Les aciers sont dans des positions anormales", poursuit un technicien.

"La tempête nous dit d'accélérer le processus"

Autour de la table, face aux images avant/après, tous estiment que "c'est un miracle qu'il n'y ait pas eu plus de dégâts". Ils insistent également sur le caractère urgent de la situation. "L'appontement est sous monitoring, il est en ruine. Avant la tempête, la situation était déjà grave. On se disait qu'on pouvait tenir encore quelques années. Aujourd'hui nous n'en sommes plus là. La tempête nous a démontré qu'il fallait accélérer le processus", estime Jean-André Simonetti, directeur du port Tino Rossi, également géré par la CCI. Et dans le pire des scénarios, le ponton pourrait céder lors d'un dépotage. "Ce serait une catastrophe écologique", alerte Jean-André Simonetti. Aujourd'hui, le travail ne pourrait se faire qu'en accord avec les opérateurs et les décideurs.

Côté opérateurs, EDF reste ouvert à toutes les propositions. "Il faut que l'on échange avec l'ensemble des parties prenantes. Nous serons présents à la réunion, c'est une bonne chose, il faut trouver une solution. Je m'inscris dans ce projet comme les autres opérateurs. Mais avant d'engager quoi que ce soit, il faut se mettre autour de la table pour étudier les différentes façons de procéder", assure Patrick Bressot, directeur régional d'EDF.

Sur ce dossier, les services de l'État sont restés factuels, s'appuyant sur des éléments techniques en attendant la réunion du jour: "Si l'expertise considère que les navires peuvent apponter, il apparaît, selon la CCI, que ce n'est pas sécurisé. La réunion commune est importante".

"Tout le monde se renvoie la balle"

En juillet dernier, lors d'une visite sur site, Jean-Baptiste Calendini, directeur de cabinet du président de l'exécutif de Corse, Gilles Simeoni, avait déjà pu se rendre compte du caractère urgent. "Une réunion était prévue le 30 novembre prochain, elle a été avancée à demain (ndlr : aujourd'hui). Il faut faire un état des lieux pour prendre des décisions collectives. L'objectif est d'éviter la rupture d'approvisionnement", a commenté hier Jean-Baptiste Calendini.

Il n'aura donc échappé à personne que des décisions rapides sont attendues, afin de sécuriser les différents ravitaillements nécessaires à la fourniture en énergie du grand Ajaccio. Mais le bricolage ne pourrait tenir bien longtemps, selon les techniciens de la CCI. Ces derniers se projettent donc dans l'avenir pour trouver une solution pérenne. La trame, ils l'ont déjà (lire par ailleurs). "Il faut en finir maintenant. Lors des discussions, tout le monde se renvoie un peu la balle", regrette Jean-André Simonetti. Le temps semble abonder dans ce sens, la situation de l'appontement Saint-Joseph est jugée critique depuis près de 20 ans.

JEANNE-F. COLONNA

Des postes sous-marins à la place du ponton sinistré ?

La situation de l'appontement Saint-Joseph n'est pas nouvelle. Pour sécuriser les ravitaillements, les techniciens de la chambre consulaire envisagent de quitter le site et proposent une autre solution. "On ne peut pas refaire le ponton. Il existe des systèmes qui permettent l'installation de postes sous-marins par lesquels se ferait le ravitaillement", précise-t-on du côté de la CCI. Les installations pourraient notamment se faire sur la rive ouest du Ricanto. "Si nous trouvons un emplacement qui n'est pas gênant, ni pour les bateaux, ni pour l'écosystème, les postes seraient en face de la centrale EDF", ajoutent les techniciens. "Il faut étudier ce transfert, mais nous ne ferons pas la politique de la chaise vide", assure Patrick Bressot, directeur régional d'EDF. J.-F. C.